



AUX PARENTS DES ELEVES
DE L'ETABLISSEMENT

Genève, le 23 août 2023

N/réf. :

Concerne : canicule

Madame, Monsieur

Le Directeur général de l'enseignement obligatoire a donné la possibilité aux directions d'établissement de rendre la fréquentation de l'école **facultative le jeudi 24 août après-midi et le vendredi 25 août après-midi exclusivement**.

Au regard des températures régnant dans les classes de l'établissement actuellement, j'ai pris la décision de donner cette possibilité aux parents de tous les élèves, soit de la 1P à la 8P.

En conséquence, les parents qui l'estiment nécessaire et qui peuvent garder leur enfant à domicile jeudi après-midi et/ou vendredi après-midi sont autorisés à le faire. Leur enfant sera alors sous leur responsabilité durant ce ou ces moments. Cette absence ne sera pas comptabilisée.

Les cours et la présence des élèves restent obligatoires le jeudi matin et le vendredi matin.

EN AUCUN CAS, ces enfants ne seront autorisés à être dans le préau de l'école qui restera exclusivement réservé aux élèves présents à l'école.

Les écoles resteront ouvertes pour accueillir les enfants qui ne seront pas gardés à domicile.

MARCHE A SUIVRE – INFORMATIONS PRATIQUES

- 1) Je vous remercie **d'annoncer au titulaire de la classe** de votre enfant si celui-ci sera **présent ou non** jeudi après-midi et vendredi après-midi. Seule une information de votre part sera considérée par les enseignantes et enseignants. Vous pouvez la communiquer par email (prenom.nom@edu.ge.ch), à travers le carnet de l'élève ou en allant directement voir le ou la titulaire de classe, y compris durant les heures scolaires.

Sans information de votre part, votre enfant sera considéré comme étant présent l'après-midi. Son absence déclenchera alors une procédure de recherche.



- 2) Les enfants qui mangent au **restaurant scolaire** à midi seront pris en charge par le parascolaire à 11h30 et libérés à 13h30 uniquement, après avoir mangé.
- 3) Si votre enfant fréquente le **parascolaire à 16h** et ne vient pas l'après-midi, vous devez l'excuser comme vous en avez l'habitude.

Je vous remercie de l'accueil bienveillant que vous ferez à ces informations données dans l'urgence et espère que ces mesures permettront aux élèves de supporter un peu mieux ces chaleurs écrasantes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Copie à : Directeur général
Collaboratrices et collaborateurs de l'établissement
Parascolaire
Cuisines scolaires
Mairies